

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 10 AVRIL 2024
DÉLIBÉRATION N°2024-133**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-neuf heures,
Présents : 47 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 20 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 10 après convocation légale en date du 28 mars 2024, sous la
Votants : 57 Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADÉ, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, MME Nadine JANVIER, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUUNET, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÉS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Hervé VIGIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH
MME Olivia GUEROULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **15 AVR. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **15 AVR. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE FIXANT LES OBJECTIFS DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (OMJS) DE SAINT-FLOUR - ADOPTION DE LA CONVENTION ET DE L'ANNEXE FINANCIERE N°1 POUR L'ANNEE 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard DELPY

Rappelant qu'en 2021, la convention cadre pluriannuelle (2021-2023) fixant les objectifs de prestations entre l'OMJS de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté a été adoptée par délibération n°2021-190 en date du 3 août 2021 ;

Précisant que les prestations jusqu'à présent confiées portent sur les domaines suivants : jeunesse, associatif, évènementiel, sportif et de gestion ;

Précisant qu'en 2023, la participation financière de Saint-Flour Communauté à l'OMJS de Saint-Flour s'est élevée à 83 500 € pour le financement des prestations relevant des domaines d'interventions susnommés ;

Vu le bilan d'activités joint à la délibération ;

Considérant tout l'enjeu territorial de reconduire ces prestations auprès de l'OMJS sur les domaines jusqu'à présent investis et détaillés comme suit :

=> Jeunesse :

- Animations extra-scolaires en direction des jeunes et financement des personnes responsables de l'encadrement des jeunes, à l'échelle de Saint-Flour Communauté, déclinées comme suit :
 - « Grand Jeu » et animations « Saint-Flourco'Lympique » ;
 - Mini-camps et après-midi à thèmes ;
 - Organisation de stages sportifs et de loisirs et de journées sportives ;
 - Gestion du « Mini-Parc OMJS » (structures gonflables) installé à Saint-Flour ;
- Fonctionnement, encadrement, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) ;
- Animation et coordination du dispositif « Pass Activ'jeunes » ;

=> Association :

- Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (soutien aux associations à l'échelle de Saint-Flour Communauté, Forum des associations à Saint-Flour, ...) avec l'adhésion au réseau SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne Rhône-Alpes) ;

=> Évènementiel :

- Soutien aux évènements sportifs d'intérêt communautaire (Etape Sanfloraine, Méridienne, Traversée blanche, Trail de la cité des vents, Grand Parcours...) ;

=> Sport :

- Participation au fonctionnement des sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, à l'échelle du Pays de Saint-Flour Margeride, en complémentarité de l'intervention de Saint-Flour Communauté sur les secteurs de Planèze et du Pierrefortais ;
- Collecte des données permettant la répartition de la subvention au sport de haut niveau ;

=> Gestion :

- Coordination et garantie du bon fonctionnement de l'utilisation du complexe multisports intercommunal sis à Saint-Flour avec l'élaboration des plannings d'utilisation scolaire et associatif ;

Considérant que, pour l'année 2024, le montant de la participation financière à l'OMJS de Saint-Flour communauté pourrait s'élever à 83 500 € ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 27 mars 2024 ;

Vu les projets de convention et d'annexe financière joints

Document en préfecture
01520006860-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Considérant que les crédits liés à cette prestation sont prévus au budget primitif 2024 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ↓ **ADOpte** le projet de convention cadre pluriannuelle (2024-2026) fixant les objectifs de prestations à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour ;
- ↓ **ADOpte** le projet d'annexe financière n°1 à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'OMJS pour l'année 2024 ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et l'annexe financière n°1 s'y tenant et toutes les pièces afférentes à cette affaire ;
- ↓ **DECIDE D'ATTRIBUER** une participation annuelle, pour 2024, d'un montant maximal de 83 500 euros à l'OMJS de Saint-Flour.

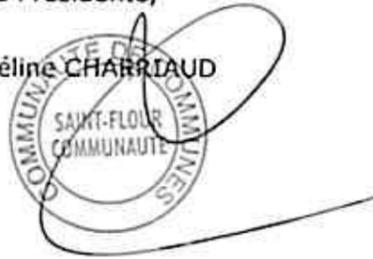
POUR : 56 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Richard BONAL)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Actions en faveur de la Jeunesse

➤ Animations extra-scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'un mini-stage de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les mini-stages, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS que nous remercions au passage.

Notamment pour 2023, le rugby club, les sections escalade et badminton de l'Amicale Laïque, le savate club, l'USS Football et le tennis club

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	350 (5 éditions)	70	
Grand Jeu ComCom	332 (6 éditions)	55	
Stage 8/10 ans	56 (2 éditions)	28	87.5 %
Après'm 8/10 ans	28 (2 éditions)	14	
Mini-Parc 3/7 ans	757 (31 éditions)	24.4	
Journée 8/10 ans	220 (10 éditions)	22	91.6 %
Journée 11/13 ans	213 (11 éditions)	19.4	80.8 %
Soirée 14/17 ans	72 (4 éditions)	18	100 %
Mini-Camp 9/10 ans	32 (1 édition)	32	100 %
Mini-Camp 11/13 ans	24 (1 édition)	24	100 %
TOTAL	2084 (73 éditions)	28.5	

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

2

Durant l'année, nous avons accueillis : 85 enfants différents âgés de 8 à 10 ans
86 enfants différents âgés de 11 à 13 ans
41 enfants différents âgés de 14 à 17 ans

Soit un total de 212 enfants de 8 à 17 ans

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 6 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Pierrefort, Tiviers, Lavastrie, Loubresse, Coltines et à Andelat

- 1 après-midi d'animation :

- à Ruynes (voltige)
- à Tiviers (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH : ANNULE

- 2 mini-camp à Coltines

- 4 Journées sportives :

- Ruynes-en-Margeride (1 édition)
- Chaudes-Aigues (2 éditions)
- Neuvéglise (Lanau) (1 édition)

Au total sur l'année 2023, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 2084 participations, pour 114 demi-journées d'animations.

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que les événements des associations.

Digital :

- Site internet
- Facebook
- Mailing

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

➤ **Gestion et animation du Conseil Intercommunal des Jeunes**

Durant cette deuxième année du mandat, les élus ont participé et organisé plusieurs événements :

En janvier 2023, ils ont participé à la soirée des trophées de l'OMJS le vendredi 13 janvier 2023.

Pour rappel, les élus ont souhaité récompenser les moins de 15 ans féminins du SFHB pour leur victoire en championnat excellence AURA féminine. Lors de la soirée, c'est Jeanne qui a pris la parole pour expliquer leur choix. En fin de soirée les élus ont participé au vote pour l'élection du super trophée d'or.

A partir des vacances d'avril, ils ont travaillé sur l'organisation d'une rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présents sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire. Ce moment de convivialité permet un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Cette soirée s'est déroulée le vendredi 9 juin de 18h à 23h dans les salles basses du gymnase de Besserette. Les élèves ont partagé jeux et repas avant une soirée en musique !
Près de 140 élèves étaient présents, originaires des collèges de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-LOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes élus du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) se sont réunis à l'occasion d'une journée riche en découvertes et en actions.

Après une visite des éoliennes de Coren pour mieux comprendre le fonctionnement de ces dernières, ils ont rencontré un ancien chef cuisinier de cantine, Rolland Murat, afin d'échanger avec lui sur la restauration collective.

Ils se sont ensuite consacrés au projet qu'ils mènent dans le cadre du Téléthon : la vente de pains au chocolat dans les collèges et les lycées au profit de l'événement caritatif. Ils ont pour cela travaillé avec les boulangeries et réfléchi aux outils de communication.

Au Total, c'est la somme de 543.00 € qui a été reversée au profit du Téléthon.

> Dispositif Pass actif Jeunes

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés à Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 70 euros de prestations.

Depuis juin 2023, 978 exemplaires (contre 869 en 2022) ont été vendus (sur 1000 exemplaires) dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 14, Maison des services de Pierrefort 37, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 46, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 47, OMJS de Saint-Flour 834).



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Actions en faveur des associations

> PAVA – Guid'Asso

L'OMJS est labellisé PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) depuis 2013.
Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations qui le souhaitent dans différents domaines.

La commission PAVA de l'OMJS (constitué de bénévoles et de salariés de la structure) a accompagné plusieurs associations dans leurs démarches de modification de statuts, dans la création du compte asso et dans les demandes de subvention FDVA.

Nous les aidons également au niveau de leur support de communication (affiche, tract, flyer, etc...) : Traversée Blanche, Corrida de Noël, Sanflor'Ensemble, Ventre à terre aux 3 roches....

Accompagnement PAVA 2023

Date	Association / Collectivité	Contact	commune	Thématique	Personnel OMJS	Type de RDV	Actions	Durée
mars-23	les jardins de Florus	anne Buffleres	st flour	creation, assurance, subvention	Guillaume	présentiel	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1h
07/07/2023	APE école de vieillesse	ROA Olivier	vieillesse	Juridique renouvellement du Bureau AGE	Guillaume	echange mail et téléphonique	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1h
04/09/2023	USS Football	PRADET Stéphane	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	distance	gestion et enregistrement SCV sur Elisa	1h
02/10/2023	USS Football	PRIGENT Maxime	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	Présentiel	Renseignement + mise en place partenariat pour apprenti + traitement dossier SCV	1,5
03/10/2023	Planète Truyère Football	NICOL Cédric	Saint-Flour	Aide emploi	Alexis	Présentiel	Renseignement et prise de contact et de RDV auprès du SDIES	0,5h
05/10/2023	Yoga Iyengar Saint-Flour	MURAT Marie-Pierre	Saint-Flour	Statuts	Alexis	Tél + mail	Renseignement et réécriture statuts	3h
05/10/2023	AS La Gentiane - Collège La Vigière	CUQ Stéphane	Saint-Flour	Financement	Alexis	Présentiel	Renseignements - transmission dossier	0,5h
06/10/2023	USS Football	PRIGENT Maxime	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	distance	gestion et enregistrement SCV sur Elisa	1h
09/10/2023	retraite sportive de la haute auvergne	LEGRAND Lucien	Saint-Flour	Statuts subvention federation Partenariat privé	Guillaume	Présentiel	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1
23/11/2023	APE école de vieillesse	ROA Olivier	vieillesse APE	statuts / subvention	Guillaume	présentiel	aide à la réalisation des statuts, info FDVA	1,5h
29/11/2023	GAHA	THOMAS Elisabeth	St Flour	FDVA	Guillaume	téléphonique et présentiel	aide à la réalisation de demande FDVA	2h
30/11/2023	Lycée Hte Auv	Elise BACQUENOIS et Esteban CAJADO	St Flour	scolarité à l'étranger	Guillaume	téléphonique et mail	Info différents dispositifs de scolarité à l'étranger	1h
15/11/2023	APE VILLEDIEU	Jean Philippe Ravoux	villedieu	FDVA	Guillaume	Présentiel	Info sur la réalisation d'un dossier de demande de subvention FDVA info sur le fonctionnement du	1h
16/11/2023	mairie les Ternes	mme le Maire (Portal)	Les Ternes	Service Civique	Guillaume	présentiel	service civique missions associatives	1h
11/12/2023	Groupe artistique de la haute auvergne		st flour	fdva	guillaume	présentiel	aide à la réalisation de demande FDVA	1h



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Bessorette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

5

Dispositif Guid'asso :

Les associations ont été pendant la période de crise sanitaire des acteurs essentiels de la vie publique, sociale et citoyenne de notre société. A la sortie de cette crise, les retours d'expérience ont incité les services de l'Etat en charge de l'accompagnement de la vie associative à lancer une consultation nationale pour évaluer les besoins des associations afin de renforcer leur soutien, à travers une démarche intitulée "Guid'asso" qui aura pour mission de :

- rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (PAVA, collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs...);
- s'adresser à toutes les associations quels que soient leurs objets ou leurs actions (sport, culture, santé, patrimoine, éducation populaire, environnement, entraide et solidarité...);
- renforcer les réponses aux questions des associations, liées à leur fonctionnement quotidien, leurs projets ou éventuelles difficultés.

En 2023, le travail de ce collectif était à l'étape du recensement des acteurs associatifs et des structures ayant accompli ce travail d'accompagnement existant sur le département.

Dans le Cantal, l'Etat a confié la réalisation de ce diagnostic à un consortium composé de la Fédération Départementale des Centres Sociaux et de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour.

Pour effectuer ce recensement et recueillir les besoins des associations, ces deux structures ont proposé de renforcer le déploiement du recensement par une démarche partenariale avec des entretiens individuels.

Un diagnostic a été fait : réalisation de l'état des lieux (repérage des acteurs, recueil des besoins, recensement de l'existant...); articulation et mobilisation régulière et active des membres du réseau.

Fin 2023, en consortium, la FDSC et l'OMJS ont répondu à un nouvel Appel à Projet pour devenir Co-animateur de la démarche Guid'asso sur le département du Cantal : Objectif labeliser les structures en lien avec l'accompagnement associatif, créer un COPIL départemental et animer ce nouveau réseau (actions, formations...) en lien avec l'état.

Un poste Fonjep a été attribué à l'OMJS pour cette mission.

➤ Forum des associations

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 11^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 9 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 57 associations (31 associations sportives et 26 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (Forte affluence).

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

Dans la continuité du forum des associations, nous avons organisé la fête du sport le samedi 9 septembre de 13h30 à 16h30. Au total, 13 associations sportives ont participé à cette manifestation.

Pour rappel, l'objectif de cette journée est multiple :

- Promotion des associations sportives membres de l'OMJS
- Promotion / mise en valeur des installations sportives communales et intercommunales

➤ Formation PSC 1

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

En 2023 ce sont 22 licenciés de nos associations membres qui se sont formés, répartis en 2 sessions. Ce qui amène à 6 280 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres.

> Mise à disposition de la structure gonflable

Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes et des associations de Saint-Flour Communauté ses structures gonflables en-dehors de ses périodes d'animation.

En 2023, cela représente 35 mises à disposition. Ce qui entraîne une rentrée financière (de 2480€) qui permet le renouvellement des structures.

Actions en faveur de l'évènementiel

2023, le retour des événements sportifs !

« Traversée Blanche »

Le dimanche 27 février 2023 a eu lieu la 1^{ère} édition de la Traversée Blanche Saint-Flour intramuros. Encore une belle édition malgré le froid. Participation moindre que les éditions précédentes avec 650 participants.

Malgré la participation le montant récolté est presque identique à l'an dernier, bel élan de générosité une nouvelle fois. 6000€

La famille de Raphaël était très contente d'avoir pu emmener ce dernier lors de la remise.

« Sanflor Ensemble »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer des cours de gym après cancer, et d'améliorer l'accueil au centre Jean Perrin, rencontre toujours un élan de générosité.

En 2023, la manifestation a eu lieu à Ruynes en Margeride le dimanche 9 avril.

L'OMJS soutien cette manifestation au niveau des supports de communication et de la prise d'inscriptions et réception des dons. L'OMJS a également assuré la mise à disposition des VTT AE de Saint-Flour communauté et la fermeture des Circuits.

« Rencontre territoriale de la Jeunesse et de l'Europe »

Sollicité par la SDJES, l'OMJS a participé en consortium avec l'association Murathènes et la FDCE à l'organisation des Rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe les 2 et 3 juin à Saint-Flour.

vendredi 2 juin : séminaire entre professionnels autour de 3 ateliers en présence de l'agence Erasmus (80 professionnelles de toute la France)

samedi 3 juin : forum à destination des jeunes (60 jeunes)

« Rando Cyclo La Méridienne »

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, la 11^{ème} édition de la Rando Cyclo "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 21 mai 2023, au départ de Issoire.

Ce sont plus de 300 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés. (29,83,120 et 181 km)

Pour Saint-Flour, c'est l'OMJS qui participe à l'organisation de la manifestation avec le soutien du VCPSF. L'OMJS a assuré le ravitaillement à Saint-Flour du grand circuit et le VCPQF le balisage sur le cantal.

La 12^{ème} édition aura lieu le dimanche 26 mai 2024 au départ de Saint-Flour. L'OMJS aura la coordination globale de l'évènement.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

« Grand parcours »

Depuis maintenant 3 ans, l'OMJS assure la partie chronométrage et classement du Raid à Chaudes Aigues. Cette année la manifestation a eu lieu le samedi 10 juin avec 19 équipes partantes.

« La Journée Olympique »

Portée par le Comité départemental Olympique et Sportif, l'OMJS a été sollicité pour participer à l'organisation de la Journée Olympique le mardi 20 juin à Saint-Flour. L'OMJS a participé à l'organisation en sollicitant une nouvelle fois les associations sportives locales, a assuré la gestion des installations et a apporté un soutien logistique (gestion des repas, sono...) et à même participé à l'encadrement de certaines activités.

Ce sont presque 400 enfants venus des écoles primaires publiques et privées du bassin sanflorain avec une quinzaine d'activités proposées. Merci aux associations sportives sanfloraines d'avoir encore répondu présentes.

« Saint-Flour de Haut en Bas »

La 2^{ème} édition de « Saint-Flour de Haut en Bas » a eu lieu le dimanche 25 juin. L'OMJS s'est associé au service évènementiel de la ville de Saint-Flour pour l'organisation de cette manifestation.

L'OMJS a assuré le balisage et le débaisage du circuit, les inscriptions le jour de la manifestation et mis en place une structure gonflable pour les enfants ainsi que le ravitaillement sur le grand parcours.

Une centaine de randonneurs ont participé à cette 2eme édition

« L'Etape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 22 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclo sportive, avec des parcours ouverts aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et au Challenge CycloTour Rotor.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif local, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Etape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des 33 communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement tout particulier aux services techniques de la commune pour leur disponibilité qui contribue largement à la réussite de notre cyclo.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations ; qui s'étale sur plus de 10 mois de l'année

L'édition 2023 a connu une nouvelle fois un vif succès. Un record de participant a été enregistré avec 941 sur les 4 circuits proposés.

La prochaine édition aura lieu le weekend du 10 et 11 août 2024.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2023 dans 4 communes de St Flour communauté.

- Talizat (lundi de 14h à 15h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)
- Ruynes en Margeride (Jeudi de 15h à 16h)
- Neuvéglise Sur Truyère (Vendredi de 15h à 16h)

En cas de mauvais temps une salle est mise à disposition pour proposer une séance de gym douce.

Ce sont les éducateurs de l'OMJS qui assurent l'encadrement des séances

A noter que la fréquentation ne cesse d'augmenter avec plus de 12 participants chaque après-midi.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

8

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en septembre.

L'OMJS avait la charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées avec les éducateurs sportifs de Saint-Flour Communauté : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

Les inscriptions et la communication ont été assurées par Saint-Flour Communauté, nous avons eu une baisse de participation par rapport à la 1^{ère} édition de 2022.

« Challenge seniors »

L'OMJS a participé pour la 1^{ère} année au Challenge sport-santé seniors proposé par le CROMS AURA.

Dans ce cadre l'OMJS a organisé au complexe sportif à Saint-Flour une première phase de sélection locale, le jeudi 28 septembre qui a réuni 6 équipes (2 équipes de la retraite sportive, 2 équipes du centre social, 2 équipes des groupes marchons dans nos campagnes de Ruynes en Margeride et de Neuvéglise sur Truyère). Au total 36 participants.

8 ateliers proposés :

- Lancers de balles de tennis sur cible
- Lancers de boules de pétanque sur cible
- Lancers francs au panier de basket
- Test de marche de 6 min
- Jeu de croquet
- Relais 200m en marche athlétique
- Équilibre sur une jambe
- Tir à l'arc

Suite aux épreuves qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance, 1 équipe de la retraite sportive et 1 équipe du centre social se sont qualifiées pour participer à la finale régionale AURA qui s'est déroulée le jeudi 5 octobre à st Genès Champagnelle.

Les animateurs de l'OMJS ont accompagné et encadré les 2 équipes (11 participants) à cette finale. Au total il y avait 24 équipes (130 participants) et nos équipes sanfloraines pour leur première participation ont terminé 8 et 16^{ème}.

Nous souhaitons renouveler notre participation....

« Cantal Tour Sport »

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur local dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 6/18 ans s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023 dans le cœur de ville. La thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec plus de 500 enfants malgré la pluie.

Nous avons dû prévoir une organisation de repli pour s'adapter aux conditions météo et une vingtaine d'activités ont pu être maintenues.

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports du département de nous avoir renouvelé sa confiance.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

9

« Téléthon »

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 8 et 9 décembre 2023, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 9 associations sportives, au RERS et aux jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes qui ont participé et ont permis de récolter la somme de 3562€ €. En partenariat avec la ville de Saint-Flour, des urnes ont été mise en place durant la semaine du téléthon (état civil, centre social, cinéma, la médiathèque et à l'OMJS)

« La Corrida de Noël »

Le samedi 16 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Pour la 2^{ème} année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week-end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons repropose la corrida place de la liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont plus de 100 enfants qui ont participé. Une réflexion est en cours pour faire évoluer la course adulte.

Actions en faveur du Sport

➤ Subvention sport comcom

L'OMJS collecte l'ensemble des données auprès des associations sportives et les transmet au vice-président en charges des sports de Saint-Flour communauté pour étude et proposition de subvention en Bureau.

L'OMJS a également participé à une réunion de travail pour réfléchir sur de nouveaux critères d'attribution.

➤ Le Sport Corporatif

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule semble répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2022/2023, 12 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volley-ball ainsi que des soirées à thème (Tir à l'Arc, Tennis, Baseball, Bowling) sont proposés.

➤ Site VTT – FFC

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 36 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté

Durant les mois d'avril à juin, les 2 services civiques (Mathias Morel et Ingrid Levet) ont participé au balisage des 12 circuits sur 36 et d'une partie de Grand tour Horizons volcaniques.

➤ Location de VTT / VTC à assistance électrique

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location qui a été fixé par la Collectivité est le suivant :

- Demi-journée : 26€ pour un VTC et 37€ pour un VTT
- Journée : 37€ pour un VTC et 53€ pour un VTT
- Journée supplémentaire : 32€ pour un VTC et 42€ pour un VTT
- Semaine : 210€ pour un VTC et 252€ pour un VTT



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

10

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.
Ci-dessous un tableau récapitulatif des locations pour l'année 2023.

BILAN LOCATION HORS PERIODE ESTIVALE DU 01/01/2023 AU 30/04/2023 ET DU 01/10/2023 AU 31/12/2023															
VTT							CHOIX DE LOCATION	VTC							
LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS		LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS	
Residents	Non-Residents	Residents	Non-Residents	Residents	Non-Residents	Residents	Residents	Non-Residents	Residents	Non-Residents	Residents	Non-Residents	Residents	Non-Residents	Residents
11		1					5	1	1		1				
32,00 €	53,00 €	26,00 €	42,00 €	105,00 €	252,00 €	210,00 €	PRIX UNIFORME	24,00 €	35,00 €	21,00 €	32,00 €	74,00 €	210,00 €	258,00 €	
352,00 €	0,00 €	26,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	130,00 €	35,00 €	21,00 €	0,00 €	74,00 €	0,00 €	0,00 €	

RECETTE TOTALE 638,00 €

BILAN LOCATION PERIODE ESTIVALE DU 01/05/2023 AU 30/09/2023									
VTT				CHOIX DE LOCATION	VTC				
LOCATION DEMI JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE		LOCATION DEMI JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE	
2	15	24		59	8	1			
37,00 €	53,00 €	42,00 €	252,00 €	PRIX UNIFORME	24,00 €	37,00 €	32,00 €	210,00 €	
74,00 €	795,00 €	1 008,00 €	0,00 €	TOTAL	1 534,00 €	222,00 €	32,00 €	0,00 €	

RECETTE TOTALE 3 665,00 €

Total des locations 4 303,00 €

> Gestion des équipements sportifs

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, **Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.**

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation.

Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustements et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire.

L'OMJS assure également le lien entre les utilisateurs et les agents techniques de Saint-Flour communauté pour tout problème de fonctionnement, de dégradation ou autre.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportives du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT-FOUR

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjstflour@gmail.com - www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

ANNEXE 2



CONVENTION CADRE PLURINANNUELLE fixant les objectifs des prestations avec l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour

Entre les soussignés,

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour
Avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour
Représenté par Maryline VICARD, sa Co-Présidente

D'une part,

et

Saint-Flour Communauté
Village d'Entreprises – Zone d'activités du Rozier-Coren - 15100 Saint-Flour
Représentée par Céline CHARRIAUD, sa Présidente

D'autre part,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du [] ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'interventions de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour confiées en gestion par Saint-Flour Communauté.

L'OMJS de Saint-Flour intervient ainsi, pour le compte de Saint-Flour Communauté, dans la réalisation des prestations définies à l'article 2 de la présente convention.

Article 2 : Engagements de l'opérateur

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour s'engage à assurer les prestations suivantes, pour le compte de Saint-Flour Communauté, dans les domaines :

=> Jeunesse :

- Animations extra-scolaires en direction des jeunes et financement des personnes responsables de l'encadrement des jeunes, à l'échelle de Saint-Flour Communauté, déclinées comme suit :
 - « Grand Jeu » et animations « Saint-Flourco'Lympique »,
 - Mini-camps et après-midi à thèmes,
 - Organisation de stages sportifs et de loisirs et de journées sportives,
 - Gestion du « Mini-Parc OMJS » (structures gonflables) installé à Saint-Flour ;
- Fonctionnement, encadrement, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CI) ;
- Animation et coordination du dispositif « Pass Activ'jeunes ».

=> Association :

- Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (soutien aux associations à l'échelle de Saint-Flour Communauté, Forum des associations à Saint-Flour, ...) avec l'adhésion au réseau SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne Rhône-Alpes).

=> Événementiel :

- Soutien aux évènements sportifs d'intérêt communautaire (Etape Sanfloraine, Méridienne, Traversée blanche, Trail de la cité des vents, Grand Parcours...).

=> Sport :

- Participation au fonctionnement des sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, à l'échelle du Pays de Saint-Flour Margeride, en complémentarité de l'intervention de Saint-Flour Communauté sur les secteurs de Planèze et du Pierrefortais ;
- Collecte des données permettant la répartition de la subvention au sport de haut niveau.

=> Gestion :

- Coordination et garantie du bon fonctionnement de l'utilisation du complexe multi-sports intercommunal sis à Saint-Flour avec l'élaboration des plannings d'utilisation scolaire et associatif.

Ces prestations sont réalisées par l'OMJS de Saint-Flour, en lien avec les services concernés de Saint-Flour Communauté.

Chaque année, l'OMJS de Saint-Flour s'engage à présenter un bilan d'activités et un bilan financier de l'objet de la présente convention à Saint-Flour Communauté et, d'émettre si besoin, des propositions d'évolution de l'offre de prestations.

Ces propositions seront soumises pour avis à Saint-Flour Communauté et la liste de ces prestations et animations pourra être actualisée dans le cadre de l'avenant, annexé à la présente convention.

Article 3 : Engagements de la collectivité

Saint-Flour Communauté s'engage à verser une participation annuelle à l'OMJS de Saint-Flour permettant à la structure de financer ses charges de personnel et les engagements pris dans l'article 2.

Le montant de cette aide sera défini annuellement, par une annexe financière annuelle à la présente convention. Saint-Flour Communauté versera cette aide financière pour l'année en cours de la manière suivante :

- 1^{er} acompte calculé sur la base de 60 % de la subvention de l'année N-1 au 15 février,
- Un ajustement de 20 % au 15 juin,
- Le solde au 15 octobre.

Article 4 : Communication

L'OMJS de Saint-Flour intervenant pour le compte de Saint-Flour Communauté, le logo de l'intercommunalité sera utilisé dans chacune des parutions de l'opérateur.

D'une manière générale, tous documents relatifs aux prestations faisant l'objet de cette convention devront se conformer aux conditions techniques définies par la charte graphique de la collectivité et seront transmis pour validation préalable à Saint-Flour Communauté.

L'OMJS se fera l'écho du partage des actions par Saint-Flour Communauté lors de leur réalisation et pour toute couverture médiatique (presse, réseaux sociaux...).

Article 5 : Durée – Reconduction

La présente convention est signée pour une durée de 3 ans à compter de l'année de signature.

Sa reconduction fera l'objet, à la date anniversaire de sa signature, d'une délibération du Conseil communautaire. Un bilan des activités subventionnées sera adressé à la collectivité.

Article 6 : Attribution de juridiction

En cas de litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution de la convention, les parties font leurs meilleurs efforts pour aboutir à un accord amiable conforme à l'esprit partenarial de leurs relations.

A défaut, tout litige est soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Saint-Flour, le
En deux exemplaires originaux.

Pour l'OMJS de Saint-Flour,
La Co-Présidente,

Pour Saint-Flour Communauté,
La Présidente,

Maryline VICARD

Céline CHARRIAUD

ANNEXE N°3

Annexe financière n°1 à la convention cadre pluriannuelle fixant les objectifs des prestations - Année 2024 -

Entre les soussignés,

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour
Avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour
Représenté par Maryline VICARD, sa Co-Présidente

D'une part,

et

Saint-Flour Communauté
Village d'Entreprises – Zone d'activités du Rozier-Coren - 15100 Saint-Flour
Représentée par Céline CHARRIAUD, sa Présidente, dûment habilitée par délibération n° [redacted] du [redacted]

D'autre part,

Article 1 : Objet de l'annexe

La présente annexe a pour objet de fixer le montant et la répartition de la subvention 2023 versée par Saint-Flour Communauté à l'OMJS de Saint-Flour.

Article 2 :

Le montant de la subvention maximale accordée par Saint-Flour Communauté au titre de l'année 2024 s'élève à 83 500 €, et se détaille comme suit :

=> Jeunesse :

- Animations extra-scolaires en direction des jeunes et financement des personnes responsables de l'encadrement des jeunes, à l'échelle de Saint-Flour Communauté, pour 44 245 €, déclinées comme suit :
 - « Grand Jeu » et animations « Saint-Flourco'Lympique »,
 - Mini-camps et après-midi à thèmes,
 - Organisation de stages sportifs et de loisirs et de journées sportives,
 - Gestion du « Mini-Parc OMJS » (structures gonflables) installé à Saint-Flour ;
- Fonctionnement, encadrement, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) : 4 000 €.
- Animation et coordination du dispositif « Pass Activ'jeunes » : 2 808€.

=> Association :

- Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (soutien aux associations à l'échelle de Saint-Flour Communauté, Forum des associations à Saint-Flour, ...) avec l'adhésion au réseau SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne Rhône-Alpes) : 1 703 €.

=> Événementiel :

- Soutien aux événementiels sportifs d'intérêt communautaire (Etape Sanfloraine, Méridienne, Traversée blanche, Trail de la cité des vents, Grand Parcours...) : 11 095 €.

=> Sport :

- Collecte des données permettant la répartition de la subvention au sport de haut niveau ;
- Participation au fonctionnement des sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, à l'échelle du Pays de Saint-Flour Margeride, en complémentarité de l'intervention de Saint-Flour Communauté sur les secteurs de Planèze et du Pierrefortais : 1 703 €

=> Gestion :

- Coordination et garantie du bon fonctionnement de l'utilisation du complexe multisports intercommunal sis à Saint-Flour avec l'élaboration des plannings d'utilisation scolaire et associatif : 17 946 €.

Fait à Saint-Flour, le
En deux exemplaires originaux.

Pour l'OMJS de Saint-Flour,
La Co-Présidente,

Madame Marilyne VICARD

Pour Saint-Flour Communauté,
La Présidente,

Céline CHARRIAUD